



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 21 novembre 2022

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Demande de soutien

de verser un soutien financier au comité de Nez Rouge Est Vaudois dans le cadre de leur opération 2022-2023.

CAMAC 212052 / Billaca

de valider l'échantillon de tuile, anthracite R13S DZW Nelskamp.

CAMAC 218887 / Villard

de transmettre à la Camac le dossier remis pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

CAMAC 211810 / Grandjean

tenant compte de la synthèse positive de la Camac, et qu'aucune opposition n'a été déposée, de délivrer le permis de construire pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.

CAMAC 213997 / Nordmann

tenant compte de la synthèse positive de la Camac, et qu'aucune opposition n'a été déposée, de délivrer le permis de construire pour le remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau.

CAMAC 215345 / Nicod Forestier

tenant compte de la synthèse positive de la Camac, et qu'aucune opposition n'a été déposée, de délivrer le permis de construire pour l'adjonction d'une pompe à chaleur air/eau.

CAMAC 216571 / Chassot

tenant compte de la synthèse positive de la Camac, et qu'aucune opposition n'a été déposée, de délivrer le permis de construire pour le remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau.

CAMAC 216877 / Willenegger

tenant compte de la synthèse positive de la Camac et qu'aucune opposition n'a été déposée, de délivrer le permis de construire pour une piscine chauffée avec local technique enterré et installation d'une pompe à chaleur air/eau.

Parcelle N°2048

d'autoriser les propriétaires à remonter le mur de soutènement de leur jardin avec des pierres naturelles et d'installer un carport avec abri de jardin, selon plans remis.

CAMAC 211696 / Pasche-Baudois

de valider les deux devis remis dans le cadre de la déviation de la conduite d'eau potable communale.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery

La Secrétaire

Valérie Pasteris

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Jorat-Mézières. The stamp features a central coat of arms and the text "MUNICIPALITE" at the top and "JORAT-MEZIERES" at the bottom. Overlaid on the stamp are two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is identified as Patrick Emery, the Syndic, and the signature on the right is identified as Valérie Pasteris, the Secrétaire.

⇒ *prochaine séance municipale le 28 novembre 2022*